LES VISAGES **DU CINÉMA ET DE LA MUSIQUE**

2014 -2015

MUSIQUE ET FILM MANITOBA
RAPPORT ANNUEL

Tél: 204.947.2040
Courriel: explore@mbfilmmusic.ca
mbfilmmusic.ca
@MBFilmMusic

93, avenue Lombard, pièce 410
Winnipeg, MB R3B 3B1

MFM
MANITOBA Film & Music
Musique et Film MANITOBA

TABLE DES MATIÈRES

02 LETTRE D'ACCOMPAGNEMENT

02 LOI SUR LES DIVULGATIONS FAITES L'INTÉRÊT PUBLIC

03 LA SOCIÉTÉ

04 MESSAGE DE LA PRÉSIDENTE ET PRÉSIDENTE-DIRECTRICE GÉNÉRALE

06 L'EMPREINTE DE MFM

08 FAITS SAILLANTS DE 2014-2015

11 À LA MÉMOIRE DE KEVIN WALTERS

12 PARTENARIATS

16 PRODUCTION CINÉMATOGRAPHIQUE ET TÉLÉVISUELLE AU MANITOBA

17 ACTIVITÉS DE PRODUCTION CINÉMATOGRAPHIQUE ET TÉLÉVISUELLE

18 PROJETS CINÉMATOGRAPHIQUES ET TÉLÉVISUELS FINANCÉS PAR MFM

22 LA MUSIQUE AU MANITOBA

22 ACTIVITÉS DE PRODUCTION MUSICALE

23 PROJETS MUSICAUX FINANCÉS PAR MFM

25 ÉTATS FINANCIERS 2014-2015

Musique et Film Manitoba tient à remercier On Screen Manitoba et Manitoba Music d'avoir contribué les données et les photographies pour ce rapport annuel.

LETTRE D'ACCOMPAGNEMENT

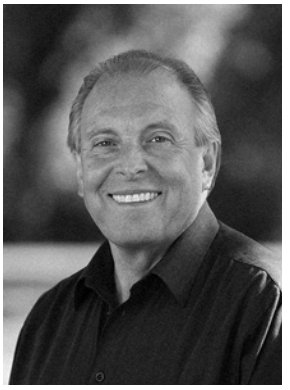

LE 31 AOÛT 2015

L'honorable Ron Lemieux
Ministre du Tourisme, de la Culture, du Patrimoine, du Sport et de la Protection du consommateur

Palais législatif
450, Broadway, pièce 118
Winnipeg (Manitoba) R3C 0V8

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous remettre, en conformité avec l'article 16 de la Loi sur la Société manitobaine de développement de l'enregistrement cinématographique et sonore, le rapport annuel de la Société manitobaine de développement de l'enregistrement cinématographique et sonore pour l'exercice qui s'est terminé le 31 mars 2015.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments très respectueux.

La présidente du conseil d'administration,

Alana Langelotz

LA LOI SUR LES DIVULGATIONS FAITES DANS L'INTÉRÊT PUBLIC (PROTECTION DES DIVULGATEURS D'ACTES RÉPRÉHENSIBLES)

La Loi sur les divulgations faites dans l'intérêt public (protection des divulgateurs d'actes répréhensibles) est entrée en vigueur en avril 2007. Cette loi établit clairement la procédure que doivent suivre les employés pour divulguer des actes importants et graves (actes répréhensibles) commis au sein de l'administration publique du Manitoba et renforce la protection contre les représailles. La Loi s'appuie sur les mesures protectrices mises en place par d'autres lois et par les lignes directrices, les pratiques et les processus qui existent dans la fonction publique manitobaine.

Conformément à cette loi, un acte répréhensible peut être : une infraction à une loi fédérale ou provinciale; une action ou une omission qui met en péril la sécurité ou la santé publique ou encore l'environnement; un cas grave de mauvaise gestion; ou le fait de sciemment ordonner ou conseiller à une personne de commettre un acte répréhensible. La Loi ne vise pas les questions opérationnelles ou administratives ordinaires.

Toute divulgation faite de bonne foi et conformément à la Loi par un employé, lorsque l'employé a de bonnes raisons de croire qu'un acte répréhensible a été commis ou qu'il est sur le point de l'être, est considérée comme une divulgation faite en vertu de la Loi, qu'il s'agisse ou non d'un acte répréhensible. Toutes les divulgations font l'objet d'un examen soigneux et rigoureux pour qu'on puisse déterminer s'il y a lieu d'intervenir en vertu de la Loi, et elles doivent toutes être signalées dans le rapport annuel de la Société, conformément à l'article 18 de la Loi. **Musique et Film Manitoba** n'a pas reçu de divulgations au cours de l'exercice financier qui s'est terminé le 31 mars 2015.

LA SOCIÉTÉ

La Société manitobaine de développement de l'enregistrement cinématographique et sonore (**Musique et film Manitoba**) est une société gouvernementale constituée en vertu de la Loi sur la Société manitobaine de développement de l'enregistrement cinématographique et sonore et elle est financée par le Ministère du Tourisme, de la Culture, du Patrimoine, du Sport et de la Protection du consommateur du gouvernement du Manitoba. La direction de **Musique et film Manitoba** relève d'un conseil d'administration dont les membres sont nommés par le lieutenant-gouverneur.

Musique et film Manitoba soutient les industries manitobaines du cinéma et de l'enregistrement sonore conformément à ses objectifs qui sont de favoriser la création, de stimuler l'industrie, de favoriser l'embauche et d'investir au Manitoba en contribuant au développement et à la promotion des compagnies manitobaines, en participant à la production, à la distribution et à la mise en marché des films, d'émissions de télévision, de vidéos et d'enregistrements sonores d'œuvres musicales, et en faisant la promotion du Manitoba comme lieu de tournage auprès des compagnies de production de l'extérieur de la province.

Musique et film Manitoba a comme raison d'être l'essor des industries manitobaines du film et de la musique.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Alana Langelotz
(présidente)

Lisa Meeches
(vice-présidente)

Linda Allen

Cam Clark

Diane Gray

Kim Jasper

David McLeod

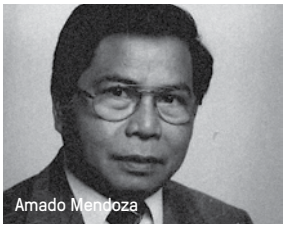
Amado Mendoza

Mariette Mulaire

PERSONNEL

MFM Staff

Général :

Carole Vivier, présidente-directrice générale et commissaire à la cinématographie
Kevin Gabriel, directeur des finances et des opérations
Ginny Collins, directrice des communications et du marketing
Griffin Sokal, adjointe marketing et administrative (jusqu'à janvier 2015)
Jenna Anderson, adjointe marketing et administrative (à partir de janvier 2015)

Programmes de cinéma :

Louise O'Brien-Moran, directrice des programmes cinématographiques et des services de tournage
Sebastien Nasse, analyste principal du programme Film, télévision et crédits d'impôt
Brian Clasper, analyste du développement et des crédits d'impôt
Lauren Vogel, coordonnatrice des services de tournage
Phoebe Chard, coordonnatrice des services de tournage

Programmes de musique :

Jason Smith, directeur des programmes de musique (jusqu'à juin 2014)
Stephen Carroll, directeur des programmes de musique (à partir d'août 2014)
Bonnie Seidel, adjointe administrative des programmes de musique

MESSAGE DE LA PRÉSIDENTE ET PRÉSIDENTE-DIRECTRICE GÉNÉRALE

Alana Langelotz
La présidente du conseil d'administration

Carole Vivier
La présidente et commissaire à la cinématographie

Au nom du conseil d'administration et du personnel de Musique et Film Manitoba, nous avons le plaisir de vous présenter le rapport annuel de la Société pour l'exercice qui s'est terminé le 31 mars 2015.

Le rapport de cette année, *Les visages du cinéma et de la musique*, met en vedette ceux et celles qui composent notre secteur dynamique. Ensemble, les industries du cinéma et de la musique emploient plus de 4 300 Manitobains et Manitobaines, et en touchent des milliers d'autres si l'on inclut les fournisseurs et les prestataires de services. Générant des retombées économiques combinées de plus de 200 millions de dollars chaque année, elles contribuent à retenir des personnes qualifiées et créatives dans notre province et elles offrent des perspectives intéressantes pour nos jeunes les plus brillants.

Lorsqu'on réfléchit à l'année qui vient de s'écouler, plusieurs visages s'imposent à l'esprit.

Tanya Tagaq, interprète de chants de gorge et artiste pop inuite établie à Brandon, a remporté, en septembre 2014, le Prix de musique Polaris, l'un des plus grands honneurs en musique. Qualifié de tour de force exceptionnel, son album *Animism*, qui a reçu du soutien financier de **MFM**, a aussi obtenu le Juno de l'album autochtone de l'année, en plus d'autres prix et nominations sur la scène nationale.

Le groupe The Bros. Landreth, qui a gagné le Juno de l'album de l'année dans la catégorie « Roots » et traditionnel – Groupe, a connu une année remarquable. En effet, le groupe a signé un contrat avec l'étiquette Slate Creek Records aux États-Unis, en plus d'entreprendre une tournée internationale. Il semble que rien ne puisse ralentir cette formation que les médias décrivent comme la prochaine révélation de la musique canadienne.

En ce qui a trait au cinéma, on a pu voir cette année plusieurs visages manitobains au grand écran, notamment grâce à la série *The Pinkertons*, une fiction dramatique de 22 épisodes au sujet de la première agence de détectives aux États-Unis. La série souscrite a employé une équipe de tournage à 95 % manitobaine; de plus, 96 % des rôles étaient tenus par des acteurs d'ici.

Deux autres séries, *Polar Bear Alley* et *Sunnyside*, ont donné du travail à nombre d'artisans du cinéma et de talents manitobains. Tournée dans le quartier West Broadway de Winnipeg, la comédie à sketches *Sunnyside* a été reconduite pour six autres épisodes dont le tournage est prévu au printemps 2015. La série documentaire *Polar Bear Alley* a été tournée à Churchill, permettant ainsi au monde entier de découvrir la beauté et le caractère unique des paysages du Manitoba.

Le cinéaste de renommée mondiale originaire de Winnipeg Guy Maddin a lui aussi connu de grands succès cette année. Son film le plus récent, *The Forbidden Room*, a été projeté dans des catégories de haut niveau dans deux importants festivals internationaux, soit à Sundance et à la Berlinale. **MFM** était à Berlin pour participer à la promotion du film. À cette fin, il s'est associé à Travel Manitoba pour le tirage d'un voyage ayant pour thème le « Manitoba de Guy Maddin ».

Bien qu'elle ait beaucoup de réalisations à célébrer cette année, notre industrie a eu la douleur de perdre un inlassable champion des arts au Manitoba, Kevin Walters, décédé cette année. Ancien membre estimé du personnel de **MFM**, Kevin a contribué à l'éclosion de toute une génération de musiciens. L'héritage qu'il a transmis par ses qualités de mentor se perpétuera grâce au Kevin Walters Memorial Fund, qui appuie les organisations et les artistes prometteurs dans les domaines du cinéma, du spectacle et des arts créatifs.

En terminant, nous aimerions profiter de cette occasion pour remercier ceux et celles qui prennent fait et cause pour notre industrie et le travail de **Musique et Film Manitoba**. Merci au gouvernement du Manitoba de son appui continu. Merci à M. Ron Lemieux, ministre du Tourisme, de la Culture, du Patrimoine, du Sport et de la Protection du consommateur, et au sous-ministre, M. Terry Goertzen.

Merci également à nos partenaires et collègues de la Ville de Winnipeg, On Screen Manitoba, Manitoba Music, Téléfilm Canada, le Fonds des médias du Canada, le National Screen Institute, Film Training Manitoba, l'Office national du film du Canada et le Winnipeg Film Group pour leur travail acharné et leur dévouement à l'égard du cinéma et de la musique au Manitoba.

Nous en profitons aussi pour remercier aussi le personnel de **Musique et Film Manitoba**, ainsi que les membres de son conseil d'administration qui consacrent temps et passion afin que prospèrent nos industries de la musique et du cinéma.

Enfin, nous tenons à remercier tous ceux et celles qui appuient

les talents manitobains. Grâce à un milieu aussi porteur et aussi dynamique dans lequel ils peuvent prospérer et s'épanouir, nos musiciens, nos cinéastes, et tous les travailleurs et professionnels de l'industrie continueront de remporter du succès ici et dans le monde entier pendant de nombreuses années encore.

Alana Langelotz
La présidente du conseil d'administration

Carole Vivier
La présidente et commissaire à la cinématographie

L'EMPREINTE DE MFM

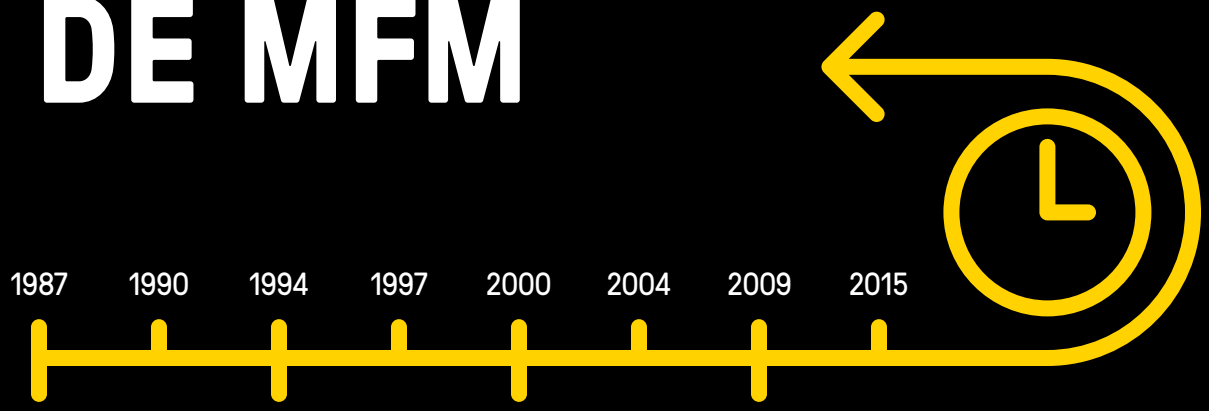

Depuis sa création en 1987, **MFM** agit comme un véritable catalyseur du développement du cinéma et de la musique au Manitoba. Le soutien que nous apportons aux artistes, aux entreprises et aux talents locaux contribue à l'établissement d'industries culturelles dynamiques générant des retombées économiques combinées de plus de 200 millions de dollars chaque année.

La profondeur de notre empreinte s'explique par le succès de nos artistes, la vigueur de nos entreprises et les emplois créés par le cinéma et la musique. Grâce au soutien gouvernemental, nos artistes les plus talentueux peuvent vivre et travailler dans la province où ils sont valorisés et reconnus. Aujourd'hui, les industries du cinéma et de la musique fournissent 4 300 emplois à temps plein à des Manitobains et Manitobaines créatifs et hautement qualifiés.

Les nombres ci-dessous témoignent de l'ampleur et du succès d'un soutien gouvernemental durable et d'une programmation pertinente. Il s'agit là d'éléments clés pour promouvoir la croissance, la prospérité et l'entrepreneuriat dans les industries manitobaines du cinéma et de la musique.

Depuis 1987, Musique et Film Manitoba a appuyé financièrement la création de

8 000 chansons

d'artistes manitobains.

Les projets de films soutenus par MFM ont reçu plus de

460 nominations

pour divers prix et en ont

remporté 195.

MFM a financé plus de

1 200 projets d'enregistrement sonore,

y compris

540 albums,

615 démos et plus de 200 45-tours simples ou prolongés.

MFM a apporté son appui financier à des projets totalisant

25 000 minutes de contenu cinématographique ou télévisuel,

y compris

85 longs métrages et 138 séries et miniséries.

Des projets financés par MFM ont gagné des prix prestigieux, dont

un Oscar, 7 prix Juno, un International Emmy, un Golden Globe, 55 Western Canadian Music Awards, un prix BAFTA, 17 prix Écrans canadiens

et plus encore!

FAITS SAILLANTS

DE 2014-2015

TANYA TAGAQ : UNE FORCE DE LA NATURE

L'interprète de chants de gorge inuite établie à Brandon Tanya Tagaq a eu un impact considérable sur la scène musicale canadienne cette année avec son album *Animism*, soutenu par **MFM**. Après s'être vu décerner le prix le plus prestigieux au Canada, le Prix de musique Polaris (remis au musicien ou à la musicienne démontrant la plus grande intégrité artistique, sans égard au genre musical, à son affiliation professionnelle ou au chiffre de ventes), Tanya Tagaq a récolté un prix Juno et un Prix de musique folk canadienne, en plus de plusieurs autres nominations. L'album *Animism* a reçu des critiques élogieuses au Canada et ailleurs dans le monde, certains qualifiant la musique de Tagaq comme étant « d'avant-garde » et empreinte d'une « prodigieuse force vitale ». Par son travail et sa notoriété, Tagaq contribue à sensibiliser le public à une multitude de réalités sociales autochtones, dont la disparition et les meurtres de femmes autochtones, la pauvreté et les questions liées aux pensionnats autochtones et la Vérité et réconciliation.

THE FORBIDDEN ROOM DE GUY MADDIN

Le cinéaste winnipégois de renommée internationale Guy Maddin a lancé son dernier film avec éclat à la fois au festival international du film de Berlin (Berlinale) et au festival de Sundance. À la Berlinale, *The Forbidden Room* a fait l'objet d'une projection remarquée dans la section consacrée au cinéma expérimental, qui réunit des cinéastes d'avant-garde en provenance de divers pays. *The Forbidden Room* se compose de plusieurs Séances ou Spiritismes tournés au cours des deux dernières années à divers endroits dans le monde (y compris au Centre Pompidou à Paris et au MOMA à New York). Le film réunit une palette de vedettes internationales, dont Charlotte Rampling, Udo Kier et Mathieu Amalric. Pour célébrer la projection du film, **MFM** s'est associé à Travel Manitoba pour tenir, dans le cadre de la réception du Canada à la Berlinale, le tirage d'un voyage au Manitoba donnant l'occasion de connaître le « Manitoba de Guy Maddin », ce qui comprenait une visite de diverses attractions culturelles guidée par Guy Maddin lui-même, un voyage d'observation des bélugas à Churchill et une escale à Gimli, lieu de tournage du film *Tales from the Gimli Hospital*.

DES RÉCOMPENSES POUR LES MUSICIENS MANITOBAINS

Del Barber

Au cours du dernier exercice, des albums soutenus financièrement par **MFM** ont été mis en nomination pour 33 prix prestigieux au niveau national et en ont remporté 14.

Terminant en beauté l'Année de la musique au Manitoba, BreakOut West (y compris les Western Canadian Music Awards) a eu lieu à Winnipeg du 2 au 5 octobre 2014. Le Manitoba a dominé ce gala avec 44 nominations pour des entreprises et des artistes locaux, dont 16 albums financés par **MFM**. À la cérémonie de remise de prix du dimanche soir, les musiciens manitobains sont repartis avec un nombre record de 17 prix dans des catégories artistiques et des catégories relatives à l'industrie. Dix de ces projets avaient reçu le soutien financier de **MFM**.

De surcroît, le Manitoba s'est illustré admirablement à la remise des prix Juno 2014 grâce à quatre mises en nomination et deux prix pour des projets financés par **MFM**. Tanya Tagaq a remporté le Juno de l'album autochtone de l'année pour son album, également en nomination pour celui de l'album alternatif de l'année, tandis que The Bros. Landreth s'est vu attribuer le Juno de l'album de l'année dans la catégorie « Roots » et traditionnel – Groupe. Le chansonnier Del Barber était en nomination dans la catégorie album Roots de l'année – Solo/artiste individuel.

Les artistes manitobains ont également été reconnus par des nominations aux Indigenous Music Awards, aux SiriusXM Indies et aux Prix de la musique folk canadienne, où Tanya Tagaq a obtenu le prix dans la catégorie Innovation musicale et le groupe The Bros. Landreth, celui d'Artiste de l'année — relève.

SUCCÈS POUR LE CINÉMA MANITOBAIN

Au cours du dernier exercice, plusieurs productions manitobaines ont eu l'honneur d'être en nomination pour des prix, d'en remporter ou d'être sélectionnées dans des festivals.

Les productions manitobaines ont reçu plusieurs nominations aux prix Écrans canadiens. C'est le cas du film *Illegal Eater*, produit par la compagnie manitobaine Farpoint Films and Middle Child Films (pour la chaîne Travel & Escape) et soutenu par **MFM**, qui a été nommé dans la catégorie de la meilleure émission ou série : variétés, arts de vivre, téléréalité. De plus, *Illegal Eater* a été primé au Banff International Media Festival (Festival international des médias de Banff) dans la catégorie Émission ou série sur l'art de vivre.

Parmi les autres œuvres honorées aux Écrans canadiens, on trouve le téléfilm *Bunks*, de Inferno Pictures, qui a reçu deux nominations, une dans la catégorie de la meilleure minisérie dramatique ou meilleur téléfilm et l'autre pour la meilleure réalisation dans une émission ou une minisérie dramatique. On trouve également Frantic Films en nomination dans la catégorie de la meilleure réalisation – émission ou une série de variétés ou de sketches et dans celle du meilleur texte – émission ou une série de variété ou de sketches pour *A DORE To Winnipeg*, et en nomination pour le prix du meilleur montage dans une émission ou une série de variétés ou de sketches pour *Meet the Family*.

Le 6 mai, le DOXA (festival du documentaire) a présenté Weird Old Winnipeg, mettant au programme neuf courts-métrages de cinéastes de Winnipeg : Ryan McKenna, Matthew Rankin, Dave Barber, Leslie Supnet, Aaron Zeghers, Nigel Webber, Walter Forsberg, Rhayne Vermette, Jaimz Asmundson et Karen Asmundson

En avril, le court-métrage comique *Will the Real Dave Barber Please Stand Up?* a été projeté à la 21e édition du Hot Docs Canadian International Documentary Festival, à Toronto. Le film *Vietnam: Canada's Shadow War*, de Merit Motion Pictures, a été en nomination pour un prix au Yorkton Film Festival 2014. Visiting Day, de Konofilm Productions Inc., a remporté le prix du meilleur documentaire –Arts et Culture à ce même festival.

Le court-métrage sur la danse *Is It My Turn* de Shelagh Carter a reçu les prix d'excellence et de mérite dans les catégories « chorégraphie » et « expérimental » à l'Accolade Global Film Competition, à La Jolla, Californie, en novembre dernier. La production *Treading Water: Plight of the Manitoba First Nation Flood Evacuees* a gagné le prix du meilleur court-métrage documentaire au imagineNATIVE Film + Media Arts Festival.

Kim Todd, présidente d'Original Pictures, est montée sur scène à la cérémonie des prix Emmy 2014 pour recevoir l'Emmy de la meilleure minisérie pour son travail relatif à la série *Fargo*, qui a également reçu l'Emmy de la meilleure réalisation pour une minisérie, un film ou une dramatique spéciale pour l'épisode « *Buridan's Ass'* », réalisé par Colin Bucksey. *Fargo* était en nomination pour 18 Emmys. La production *Crash Site* de Sonya Ballantyne a été la gagnante de la RBC Emerging Filmmaker Competition dans le cadre du festival du film de Gimli en 2014. *Nous n'étions que des enfants*, produit par Eagle Vision, Entertainment One et l'Office national du film avec la participation d'APTN a mérité le prix du meilleur documentaire dans la catégorie Histoire et biographie au Festival international des médias de Banff; le film dramatique *Euphoria* de Paula Kelly a obtenu le prix du meilleur film au Female Eye Film Festival et a reçu le prix du choix du public au Green Bay Film Festival. Dans le cadre des prix Femmes entrepreneures de l'année, Merit Jensen Carr a mérité un prix pour l'ensemble de sa carrière. Quant au réalisateur Aaron Floresco, il a reçu un prix de la fondation Bravo Fact.

FAITS SAILLANTS

DE 2014-2015 (CONTINUE)

PLEINS FEUX SUR LES SÉRIES : CRÉER DES EMPLOIS POUR LES GENS D'ICI

The Pinkertons

The Pinkertons

Polar Bear Alley

Au cours du dernier exercice, trois séries d'envergure ont été tournées dans la province. De tels tournages sont particulièrement profitables pour l'industrie, car ils fournissent nombre d'emplois à long terme pour les membres de la distribution et de l'équipe de tournage, en plus de représenter de précieuses occasions pour des jeunes de l'industrie.

The Pinkertons, une série dramatique de 22 épisodes portant sur la première agence de détectives aux États-Unis, a été tourné à Grosse Isle, au Manitoba. Y figurent aussi le train historique Prairie Dog Express et sa gare. Produit par la compagnie de production locale Buffalo Gal Pictures, ainsi que par Suzanne Berger de Rosetta Media, la série a eu recours à une équipe de tournage à 95 % manitobaine; de plus, 96 % des rôles étaient tenus par des comédiens locaux.

La série comique à sketches *Sunnyside* a été tournée dans le quartier West Broadway de Winnipeg. Six épisodes d'une demi-heure ont été réalisés au cours de l'exercice financier et le tournage de sept autres est prévu au printemps 2015. La série, diffusée sur City, est produite par la compagnie locale Buffalo Gal Pictures en collaboration avec Counterfeit Pictures.

La série *Polar Bear Alley*, mettant en valeur les grandioses paysages nordiques de la province, a été tournée à Churchill au cours de l'exercice. Produite par la compagnie locale Merit Motion Pictures, cette série documentaire est diffusée sur OLN.

HYENA ROAD : LE CHEMIN DU COMBAT

Le tournage de *Hyena Road : Le chemin du combat* a débuté au début de l'automne 2014 à la base des Forces canadiennes Shilo, au Manitoba. Écrit, réalisé et produit par Paul Gross, qui y tient également un rôle, le film suit trois individus et raconte leur expérience pendant la guerre en Afghanistan. Le film, coproduit par la compagnie manitobaine Buffalo Gal Pictures et Rhombus Media, a également été tourné en Jordanie. Il y aura un visionnement avec tapis rouge à Winnipeg à l'automne 2015, après une première très médiatisée au Festival international du film de Toronto.

Paul Gross, Carole Vivier and Niv Fichman on the set of *Hyena Road*

À LA MÉMOIRE DE KEVIN WALTERS

Les industries culturelles du Manitoba ont été ébranlées cette année par le décès d'un de leurs plus grands champions, Kevin Walters. Ancien directeur des programmes de musique à **Musique et Film Manitoba**, Kevin s'est avéré une source d'inspiration et un mentor pour toute une génération de musiciens. Après avoir quitté **MFM**, Kevin a travaillé à la planification d'événements de grande envergure comme les prix Juno, les Journées de la culture et les Retrouvailles du Manitoba, et a occupé le poste de président du Conseil d'administration de Manitoba Music. Son idéal d'encouragement des artistes de la relève lui survivra grâce au Kevin Walters Memorial Fund, qui appuie les organisations et artistes prometteurs dans les domaines de la musique, du cinéma, du spectacle et des arts créatifs. Les profits du tournoi caritatif de curling Manitoba Music Rocks Charity Bonspiel, organisé conjointement par **MFM** et Manitoba Music, ont été versés à ce fonds.

PARTENARIATS

La croissance des industries manitobaines du cinéma et de la musique ne serait pas possible sans de solides partenariats et la collaboration de divers organismes. **Musique et Film Manitoba** s'associe et apporte son soutien à plusieurs initiatives, tant sur la scène locale qu'internationale, dans le but de favoriser la création de débouchés pour les artistes et les entreprises de la province qui évoluent dans le domaine de la musique et du cinéma.

PLEINS FEUX SUR :

LE WINNIPEG FOLK FESTIVAL

Musique et film Manitoba est un fier partenaire du Winnipeg Folk Festival – la manifestation musicale incontournable de l'été. Chaque année, **MFM** s'associe à Manitoba Music pour commanditer un atelier mettant en valeur des artistes manitobains. L'atelier offert en 2014 avait pour titre Moody Manitoba Morning. Parmi les artistes locaux au programme figuraient Ruth Moody et Sweet Alibi, ainsi que JP Hoe, The Bros. Landreth et le groupe Chic Gamine, qui s'est également produit devant des milliers de personnes sur la grande scène.

PLEINS FEUX SUR :

ALL ACCESS D'ON SCREEN MANITOBA

Le forum annuel All Access de l'organisme On Screen Manitoba est un événement majeur de deux jours et demi qui rassemble à Winnipeg les diffuseurs, les organismes de financement, les distributeurs (à la fois pour le cinéma et la télévision) et des conférenciers pour échanger avec les artisans de la production média manitobaine. Des séances sont organisées pour les marchés anglophones et francophones. **MFM** est fier de parrainer cette activité. De plus, son personnel apporte son expertise en participant aux tables rondes et aux séances de réseautage. Le forum tenu en janvier 2015 a rassemblé des professionnels de haut niveau de chez Bell Média, Rogers et CBC ainsi que d'autres partenaires très sollicités afin de créer des occasions pour les cinéastes et producteurs manitobains.

Musique et Film Manitoba a appuyé les activités suivantes.

ACTRA Awards

All Access: On Screen Manitoba

Bandwidth

Breakout West

Canadian Screen Awards

Festival du Voyageur

Freeze Frame

Gimli Film Festival

Jazz Fest

KANATA

Manitoba Music Rocks Charity Bonspiel

Manito Ahbee

Les Découverts

Winnipeg Folk Festival

WNDX

MFM soutient aussi des organismes de l'industrie afin d'aider à faire progresser la carrière de cinéastes et de professionnels de l'enregistrement de musique émergents ou connus. L'**Institut national des arts de l'écran**, le **Winnipeg Film Group**, **On Screen Manitoba** et **Manitoba Music** ne sont que quelques exemples d'organismes qui reçoivent l'aide de **MFM** sous forme de contributions au Manitoba Music and Motion Pictures Development Project, aussi connu sous le nom de « programme M3P ».

Manitoba Music Rocks Charity Bonspiel

National Screen Institute

Photo: Steven Ackerman

« L’industrie cinématographique offre de bonnes possibilités d’emplois créatifs et bien rémunérés. C’est un secteur très attrayant pour des jeunes dans la vingtaine.

Thomas Branson

Département de menuiserie et de peinture, 26 ans

PRODUCTION CINÉMATOGRAPHIQUE ET TÉLÉVISUELLE AU MANITOBA

Musique et Film Manitoba a comme raison d'être l'essor des industries manitobaines du cinéma et de la musique. Nous assurons leur épanouissement en contribuant au développement et à la promotion d'entreprises manitobaines, en appuyant la production et la mise en marché de projets cinématographiques et télévisuels, et en faisant la promotion du Manitoba comme lieu de tournage auprès de sociétés de production étrangères. Notre objectif est la croissance des industries audiovisuelles du Manitoba et, par ricochet, la hausse du nombre d'emplois et l'augmentation du chiffre d'affaires des fournisseurs de services de la province.

MFM est un membre de longue date de l'Association of Film Commissioners International (AFCI). En plus de gérer des programmes cinématographiques et des incitatifs fiscaux, **MFM** joue le rôle de bureau du cinéma; elle offre une large gamme de services de tournage, y compris le dépouillement de scénarios, le repérage de lieux de tournage et des services de liaison auprès du gouvernement, des entreprises et de l'industrie. **MFM** a contribué à attirer des productions cinématographiques et télévisuelles, telles que *Aloft*, *Hyena Road*, *The Pinkertons*, *Heaven is for Real*, *Sunnyside*, *Goon*, *Wait 'Til Helen Comes*, *The Assassination of Jesse James by the Coward Robert Ford*, *Capote* pour n'en nommer que quelques-unes.

Au cours des 10 dernières années, environ un milliard de dollars de budgets de production ont été dépensés au Manitoba, dont la moitié en salaires, en services et en fournitures. La contribution de la Province, sous forme d'argent et de mesures incitatives, représente environ 15 % de cette somme.

La valeur des productions réalisées dans la province au cours du dernier exercice s'élève à 113,6 millions de dollars. Cette somme représente le total des budgets des films tournés au Manitoba entre le 1er avril 2014 et le 31 mars 2015. Près de la moitié des 113,6 millions de dollars a servi au paiement de salaires et de services. Les industries du cinéma et de la télévision sont, à plus d'un titre, profitables au Manitoba.

Grâce à ces programmes cinématographiques, **Musique et Film Manitoba** (**MFM**) a aidé à financer 13 longs métrages, 22 téléséries (y compris 4 séries dramatiques) et 32 autres projets comprenant des courts-métrages et des spéciaux télévisés. De ces 67 projets, 39 étaient des documentaires. **MFM** a également reçu 103 scénarios et repéré 12 projets pour coproduction manitobaine.

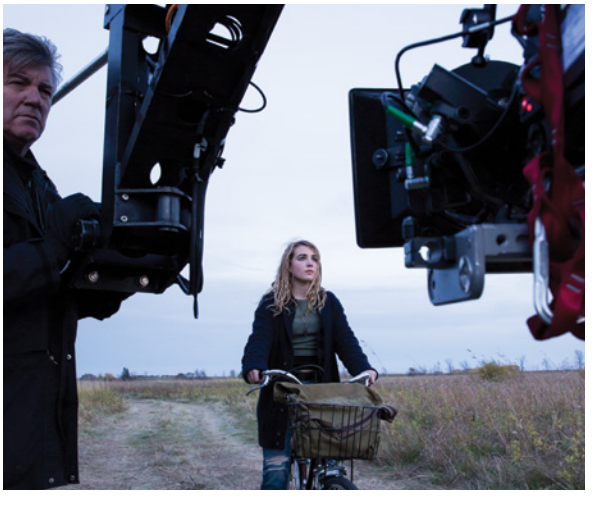

ACTIVITÉS DE PRODUCTION CINÉMATOGRAPHIQUE ET TÉLÉVISUELLE

AU COURS DE L'EXERCICE 2014-2015, LES BUDGETS DE PRODUCTION DES PROJETS FINANCÉS PAR **MFM** ONT TOTALISÉ 113,6 MILLIONS DE DOLLARS.

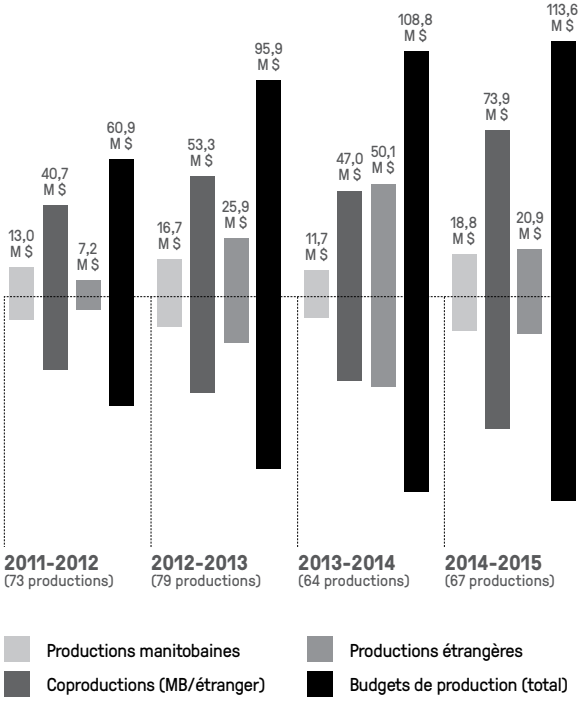

Remarque : Ces chiffres représentent les budgets de production de projets cinématographiques et télévisuels pour l'exercice qui s'est terminé le 31 mars 2015.

The Pinkertons

CRÉDIT D'IMPÔT

Outre les capitaux propres accordés par **Musique et Film Manitoba**, le crédit d'impôt du Manitoba pour la production de films et de vidéos, le meilleur en son genre au pays, constitue un incitatif essentiel pour attirer les sociétés de production cinématographique dans la province. Il s'agit aussi d'un élément clé dans la création d'emplois et dans l'apport d'investissements importants au Manitoba.

Grâce au crédit d'impôt du Manitoba pour la production de films et de vidéos, les producteurs obtiennent un **remboursement d'impôt allant jusqu'à 65 %** des coûts de main-d'œuvre manitobaine admissibles ou un **remboursement d'impôt de 30 % des coûts de production locale admissibles**. On peut obtenir plus de détails sur ce crédit d'impôt à www.mbfilmmusic.ca.

Au cours de l'exercice, **MFM** a reçu en tout 104 demandes de crédits d'impôt, ce qui représente plus de 174,6 millions de dollars en activités de production liées à des projets réalisés lors des exercices actuel et antérieurs.

DEMANDES DE CRÉDITS D'IMPÔT REÇUES PENDANT L'EXERCICE

	Nbre de projets	Budgets de production prévisionnels
Longs métrages	17	76,3 M $
Séries ou miniséries télévisées	43	86,8 M $
Épisodes uniques	39	6,3 M $
Autres	5	5,2 M $
Totaux	104	174,6 M $

Remarque : Ces données tiennent compte des projets pour lesquels a été soumise une demande de crédit d'impôt pendant l'exercice 2014-2015. Tous les projets n'ont pas été tournés pendant cette période.

CINÉMA – AUTRES SOURCES DE FINANCEMENT

Le financement de productions indépendantes doit provenir de plusieurs sources. L'apport par **MFM** de capitaux propres à un projet incite souvent d'autres investisseurs à participer au financement de celui-ci. Mis à part les sommes investies par **MFM** et le crédit d'impôt du Manitoba, les producteurs peuvent se prévaloir d'autres sources de financement comme le Fonds des médias du Canada et Téléfilm Canada, le soutien financier du marché (droits de diffusion, avances du distributeur), d'autres programmes et crédits d'impôt fédéraux et provinciaux, et le secteur privé (investissements de sociétés de production, reports, investissements et capitaux d'entreprises et de particuliers, prêts et crédits d'anticipation accordés par des bailleurs de fonds, etc.).

Avec 22,7 millions de dollars provenaient de crédits d'impôt et de capitaux propres accordés par le Manitoba, 113,6 millions ont été investis dans des activités de production locales, les coproductions et les productions étrangères au cours de l'exercice. Ainsi, 80 % des fonds investis provenaient d'autres sources de financement que celles mentionnées ci-dessus : la preuve que les modestes investissements du Manitoba peuvent générer des retombées de plusieurs millions de dollars pour l'économie locale.

PROJETS CINÉMATOGRAPHIQUES ET TÉLÉVISUELS FINANCÉS PAR MFM

PROGRAMME DE FINANCEMENT POUR LA PRODUCTION D'ÉMISSIONS TÉLÉVISÉES ET BASÉES SUR LE WEB ET PROGRAMME DE FINANCEMENT POUR LA PRODUCTION DE LONGS MÉTRAGES

Ces programmes aident à financer, au moyen d'une participation au capital, la production de longs métrages et d'émissions télévisées ou sur le Web dont le concept est entièrement développé. Les projets sont évalués en fonction de leur contribution à l'économie du Manitoba. De plus, des primes sont accordées pour la diversité culturelle et linguistique et l'embauche de professionnels manitobains dans des postes artistiques clés.

Au cours de l'exercice, treize nouvelles demandes ont été approuvées pour un investissement total de 1 824 775 $.

PROJET	DEMANDEUR
A Warden's Ransom	6884335 Manitoba Inc.
Borealis	Borealis Films Manitoba Inc.
Devil's Gate	Devil's Gate Manitoba The Movie Inc.
Escape or Die!	Escape or Die Season 1 Inc.
Hyena Road	Hyena Productions Inc.
Losing Our Religion	Perdere Media Inc.
Run Ozzy Run	BD Animation Inc.
Sunnyside	6950249 Manitoba Inc.
The Pinkertons	Pink Pictures Inc.
Vietnam: Canada's Shadow War	Vietnam Remembered Films Inc.
Vitamins and Me	Vitamin Films Inc.
Wait till Helen Comes	Wait Till MB Inc.
Winnipeg Comedy Festival 2014	WCF 2014 Productions Inc.

The Pinkertons Set

Borealis

PROGRAMME DE FINANCEMENT POUR LE DÉVELOPPEMENT DE LONGS MÉTRAGES ET PROGRAMME DE FINANCEMENT POUR LE DÉVELOPPEMENT D'ÉMISSIONS TÉLÉVISÉES ET SUR LE WEB

Dans le cadre de ces programmes, les demandeurs admissibles reçoivent une aide financière leur permettant de développer des concepts viables de longs métrages pour en faire des scénarios destinés à la télévision, au Web ou à une sortie en salles. Dans les deux cas, le financement prend la forme de prêts récupérables sans intérêts et est accordé par étapes, selon le programme. Si le projet est admissible à du financement de production, le prêt au développement peut être converti en participation au capital.

Au cours de l'exercice, sept demandes ont été approuvées pour un investissement total de 111 810 $.

PROJET	DEMANDEUR
Challenger Deep	julijette Inc.
Manitopia	Buffalo Gal Pictures Inc.
Ordinary Criminal	Farpoint Films Inc.
Red Nation Rising	Eagle Vision Inc.
Stegman is Dead	julijette Inc.
The Enchanter of Serpents	Endstop & Elsewhere
Untitled Frozen Twin Project	Walking Down Broadway Ltd.

PROGRAMME DE FINANCEMENT POUR L'ÉBAUCHE DE PROGRAMMES À ÉPISODES MULTIPLES

Ce programme a été conçu pour aider les producteurs de projets à épisodes multiples n'ayant pas encore obtenu de financement d'un diffuseur ou d'un distributeur à préparer des présentations très convaincantes de leur projet. L'aide financière accordée prend la forme de prêts récupérables.

Au cours de l'exercice, quatre demandes ont été approuvées pour un investissement total de 21 338 $.

PROJET	DEMANDEUR
Backtrack America	Past Perfect Productions Inc.
Far from Ordinary	Inferno Pictures Inc.
Kid Diners	Farpoint Films Inc.
Killer Queen	Frantic Manitoba Productions Inc.

A Warden's Ransom

Escape Or Die

PROGRAMME DE SUBVENTION POUR LES CINÉASTES EN DÉBUT DE CARRIÈRE ET LA PRODUCTION DE FILMS À MICRO-BUDGET

Ce programme sert à soutenir deux types de projets à micro-budget :

1) Les projets de cinéastes émergents ayant obtenu, à la suite d'un processus de sélection avec jury, une aide à la production d'un organisme reconnu par l'industrie (p. ex., Téléfilm Canada, l'Institut national des arts de l'écran, le Conseil des arts du Manitoba). Ces projets ne sont pas habituellement destinés à une sortie en salles ou à une télédiffusion à heure de grande écoute;
2) Les documentaires ou les films scénarisés dont le budget de production ne dépasse pas 100 000 $ et dont les producteurs ont obtenu une licence de diffusion en argent ou une avance d'un distributeur tiers reconnu par l'industrie

Au cours de l'exercice, six demandes ont été approuvées pour un investissement total de 47 928 $.

PROJET	DEMANDEUR
Ain't About the Money	Konofilm Productions Inc.
Black Rainbow	Strata Studios
Everything Turns, Everything Revolves	Paper Plane Productions
Intersection	Theia Entertainment Inc.
The Becoming	Strata Studios
Under a Cold War Sky	Five Door Films Inc.

PROGAMME DE MISE EN MARCHÉ DE LONGS MÉTRAGES

Ce programme a été conçu pour aider les demandeurs admissibles à faire la promotion et la mise en marché de longs métrages à leur sortie en salles et dans les festivals et marchés du film, pour améliorer la promotion et la mise en marché du projet à sa sortie ou attirer l'attention de distributeurs et d'agents de vente et stimuler leur intérêt pour le projet. Les fonds accordés dans le cadre de ce programme sont destinés à compléter les ressources, financières et autres, engagées dans le projet par le distributeur.

Au cours de l'exercice, cinq demandes ont été approuvées pour un investissement total de 18 701 $.v

PROJET	DEMANDEUR
A Good Madness - The Dance of Rachel Browne	Ray Films Inc.
Teen Lust	Sacrificial Lamb Productions Inc.
The Editor	Kennedy/Brooks Inc.
The Forbidden Room	Buffalo Gal Pictures Inc.

« Je gagne ma vie avec la musique depuis 20 ans. J'ai vécu à Nashville, un centre musical névralgique, mais à vrai dire, je n'ai jamais eu l'impression de faire de la meilleure musique ou de vivre de meilleures expériences musicales qu'ici dans notre province. Il y a chez nous une abondance de talents et de gens humbles tout à fait unique au monde.

Murray Pulver
musicien et producteur

Photo credit: Steven Ackerman

LA MUSIQUE AU MANITOBA

Musique et Film Manitoba (**MFM**) a comme raison d'être l'essor de l'industrie manitobaine de la musique. Nous assurons cet essor en proposant des programmes de financement de projets musicaux qui contribuent à la croissance de l'impressionnante scène musicale de la province. De plus, **MFM** participe et apporte son soutien à divers festivals, congrès et vitrines de musique afin de promouvoir efficacement les artistes du Manitoba et de créer des occasions de réseautage pour les membres de l'industrie.

Cette année, **MFM** a accordé 509 000 $ en financement à 130 projets musicaux, ce qui fait de son investissement un soutien d'importance pour les musiciens émergents et connus du Manitoba. Les projets ont été financés par l'entremise du Programme d'aide à la production d'enregistrements sonores (niveaux 1, 2 et 3), du Programme de soutien à l'intention des artistes exécutants qui font des tournées, du Programme d'aide à la mise en marché d'enregistrements sonores, du Programme de financement pour la production de vidéoclips et du Programme d'aide à la production d'enregistrements sonores par des artistes de l'extérieur de la province.

Les demandes soumises aux programmes de financement de projets d'enregistrement sonore doivent être recommandées à l'unanimité par au moins deux comités de sélection afin que **MFM** accorde une aide financière au demandeur. Ces comités sont composés de membres de l'industrie manitobaine de la musique, notamment de producteurs, diffuseurs, gérants, propriétaires ou représentants de maisons de disques, artistes, auteurs-compositeurs, membres des médias et détaillants, qui se spécialisent dans un genre musical en particulier.

MFM évalue les demandes soumises au Programme d'aide à la mise en marché d'enregistrements sonores, au Programme de financement pour la production de vidéoclips et au Programme de soutien à l'intention des artistes exécutants qui font des tournées en fonction des plans de développement et de distribution du projet proposé, du cheminement professionnel de l'artiste, des horaires de tournée et de la solidité de l'équipe de soutien du demandeur. Au cours de l'exercice, **MFM** a reçu plus de 200 demandes visant les programmes de musique.

Musique et Film Manitoba remercie chaleureusement tous les membres des comités de sélection qui ont si généreusement donné de leur temps.

Kevin Roy

Yes We Mystic

ACTIVITÉS DE PRODUCTION MUSICALE

Au cours de l'exercice 2014-2015, **MFM** a alloué 509 000 $ à 130 projets musicaux comprenant des enregistrements sonores, des tournées, la mise en marché d'albums et la création de vidéoclips.

En ce qui a trait à la musique et à la production d'enregistrements sonores, il a également versé 196 721 $ en appui à 45 projets d'enregistrement sonore dont les budgets ont totalisé environ 640 000 $.

Comme le financement provenant d'autres sources est souvent limité, les fonds accordés par **MFM** constituent la principale source de soutien des musiciens émergents et connus du Manitoba. Le diagramme suivant illustre le rôle primordial des investissements de notre organisme dans l'industrie manitobaine de la musique.

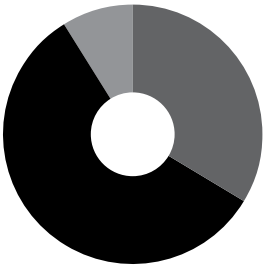

SOURCES DE FINANCEMENT DES ACTIVITÉS DE PRODUCTION MUSICALE

MFM : 33,7 %

Demandeur : 57,6 %

Fondation FACTOR : 8,7 %

PROJETS MUSICAUX FINANCÉS PAR MFM

Musique et Film Manitoba a investi un total de 170 457 $ dans 34 projets d'enregistrement sonore au cours de l'exercice.

Production d'enregistrements sonores, niveau 1

Charlotte Kosc
Ghost Twin
Indicator Indicator
Justin Lacroix
Kevin Roy
Les Jupes
Marti and the Multiverse
Mike Swickis
Namwira Folks
Petric
Rhia Rae
Rod
Slaughter
The Mariachi Ghost
We Won the War
Well Sister
Yes We Mystic

Les Jupes

Programme de soutien à l'intention des artistes exécutants qui font des tournées

Ce programme aide les musiciens du Manitoba à élargir leur auditoire au moyen de tournées. Au cours de l'exercice, **MFM** a accordé un total de 235 149 $ à 37 musiciens et groupes musicaux pour un total de 791 spectacles.

Comeback Kid
Crooked Brothers
Curtis Nowosad
Del Barber
Don Amero
Eagle Lake Owls
Federal Lights
Greg MacPherson
J.P. Hoe
Jess Reimer
Keith and Renee
KEN mode
Kevin Roy
Last Ditch on the Left
Les Jupes
Little Miss Higgins
Matt Epp
Mobina Galore
Naysa
Petric
Propagandhi
Psychotic Gardening
Quinton Blair
Raine Hamilton
Red Moon Road
Royal Canoe
Ruth Moody
Sc Mira
Scott Nolan
Sweet Alibi
Take Me To The Pilot
The Bros Landreth
The Duhks
The Noble Thiefs
The Revival
The Thrashers
Until Red

Production d'enregistrements sonores, niveau 2

Curtis Nowosad
Federal Lights
Jocelyne Baribeau
Leanne Pearson
Matt Epp
Mise en Scene
Mobina Galore
Red Moon Road
Sweet Alibi
The Noble Thiefs
The Treble
Until Red
Vampires
Will Bonness

Production d'enregistrements sonores, niveau 3

J.P. Hoe
KEN mode
Royal Canoe
The Lytics

SC Mira

PROJETS MUSICAUX FINANCÉS PAR MFM (CONTINUE)

Royal Canoe

Justin Lacroix Band

Programme d'aide à la mise en marché d'enregistrements sonores

Ce programme sert à soutenir la mise en marché et la promotion d'enregistrements sonores d'artistes manitobains. Au cours de l'exercice, un total de 77 129 $ a été accordé à 19 musiciens et groupes musicaux.

Alfa
Crooked Brothers
Curtis Nowosad
Doc Walker
Flo
Indicator Indicator
J.P. Hoe
Jess Reimer
Justin Lacroix Band
Keith and Renee
Les Jupes
Madame Diva
Mobina Galore
Sc Mira
Steve Bell
Take Me To The Pilot
Tanya Tagaq
The Bros Landreth
Thebahatizz

Programme de financement pour la production de vidéoclips

Ce programme a pour but de favoriser la production de vidéoclips comme outil de promotion et de mise en marché. Le vidéoclip doit faire la promotion d'un enregistrement sonore déjà sur le marché ou sur le point de l'être. Au cours de l'exercice, **MFM** a accordé un total de 26 264 $ à 11 musiciens et groupes musicaux dans le cadre de ce programme.

Chic Gamine
Curtis Nowosad
Dangercat
Heartbeat City
Indicator Indicator
J.P. Hoe
Les Jupes
Red Moon Road
Royal Canoe
Tanya Tagaq
The Bros Landreth

Aide à la production d'enregistrement de musique par des artistes non résidents du Manitoba

Ce programme a pour but d'encourager les artistes non résidents du Manitoba à venir au Manitoba et à utiliser les studios d'enregistrement manitobains, et à travailler avec les producteurs et gérants manitobains. Ce programme a également pour but d'aider les professionnels manitobains de l'industrie de l'enregistrement sonore à augmenter leur chiffre d'affaires et à développer leur expérience. Aucune demande n'a été reçue au cours de l'exercice.

Fonds pour le développement des entreprises de musique

Ce programme a pour objectif de favoriser la croissance et le développement d'entreprises de musique concurrentielles, durables et commercialement viables au Manitoba en fournissant une aide financière destinée à couvrir les coûts liés à l'expansion, à l'amélioration des compétences sectorielles et au développement des infrastructures. Au cours de l'exercice, **MFM** a accordé un total de 25 000 $ aux deux entreprises suivantes.

Head in the Sand
Pipe & Hat

Programme Accès aux marchés

En tant que volet du projet M3P, le programme Accès aux marchés est financé par **Musique et Film Manitoba** et administré par Manitoba Music.

Ce programme a pour but d'aider les artistes et artisans manitobains de l'industrie de la musique à perfectionner leurs talents en participant à des congrès et à des vitrines de musique organisés par les membres de l'industrie.

Au cours de l'exercice précédent (2013-2014), **Musique et Film Manitoba** avait alloué 110 000 $ pour deux ans (soit 55 000 $ par année) au programme Accès aux marchés.

MFM contribue aussi à l'épanouissement des artistes autochtones du Manitoba en appuyant le programme de musique autochtone (AMP) administré par Manitoba Music. L'AMP aide les membres des Premières Nations, les Métis et les Inuits à mener une carrière durable dans l'industrie manitobaine de la musique. Des activités et des services qui répondent aux besoins de l'industrie sont aussi offerts dans le cadre de ce programme. Lancé en 2004, l'AMP est le seul programme en son genre au Canada.

États financiers 2014-2015

MANAGEMENT'S RESPONSIBILITY

To the Board of Directors of Manitoba Film & Sound Recording Development Corporation:

Management is responsible for the preparation and presentation of the accompanying financial statements, including responsibility for significant accounting judgments and estimates in accordance with Canadian public sector accounting standards for government not-for-profit organizations, including the 4200 series of standards, as issued by the Public Sector Accounting Board of the Chartered Professional Accountants of Canada, and ensuring that all information in the annual report is consistent with the financial statements. This responsibility includes selecting appropriate accounting principles and methods, and making decisions affecting the measurement of transactions in which objective judgment is required.

In discharging its responsibilities for the integrity and fairness of the financial statements, management designs and maintains the necessary accounting systems and related internal controls to provide reasonable assurance that transactions are authorized, assets are safeguarded and financial records are properly maintained to provide reliable information for the preparation of financial statements.

The Board of Directors and Finance and Planning Committee are composed entirely of Directors who are neither management nor employees of the Organization. The Finance and Planning Committee also undertakes the responsibilities of an Audit Committee. The Finance and Planning Committee is appointed by the Board to review the financial statements in detail with management and to recommend them to the Board prior to their approval of the financial statements for publication.

External auditors are appointed to audit the financial statements and report directly to the Finance and Planning Committee; their report follows. The external auditors have full and free access to, and meet periodically and separately with, both the Finance and Planning Committee and management to discuss their audit findings.

June 10, 2015

Carole Vivier, CEO

Kevin Gabriel, Manager of Finance and Operations

INDEPENDENT AUDITORS' REPORT

To the Board of Directors of Manitoba Film & Sound Recording Development Corporation:

We have audited the accompanying financial statements of Manitoba Film & Sound Recording Development Corporation, which comprise the statement of financial position as at March 31, 2015, the statements of operations, changes in net assets and cash flows for the year then ended, and a summary of significant accounting policies and other explanatory information.

Management's Responsibility for the Financial Statements

Management is responsible for the preparation and fair presentation of these financial statements in accordance with Canadian public sector accounting standards for government not-for-profit organizations, including the 4200 series of standards, as issued by the Public Sector Accounting Board of the Chartered Professional Accountants of Canada, and for such internal control as management determines is necessary to enable the preparation of financial statements that are free from material misstatement, whether due to fraud or error.

Auditors' Responsibility

Our responsibility is to express an opinion on these financial statements based on our audit. We conducted our audit in accordance with Canadian generally accepted auditing standards. Those standards require that we comply with ethical requirements and plan and perform the audit to obtain reasonable assurance about whether the financial statements are free from material misstatement.

An audit involves performing procedures to obtain audit evidence about the amounts and disclosures in the financial statements. The procedures selected depend on the auditors' judgment, including the assessment of the risks of material misstatement of the financial statements, whether due to fraud or error. In making those risk assessments, the auditor considers internal control relevant to the entity's preparation and fair presentation of the financial statements in order to design audit procedures that are appropriate in the circumstances, but not for the purpose of expressing an opinion on the effectiveness of the entity's internal control. An audit also includes evaluating the appropriateness of accounting policies used and the reasonableness of accounting estimates made by management, as well as evaluating the overall presentation of the financial statements.

We believe that the audit evidence we have obtained in our audit is sufficient and appropriate to provide a basis for our audit opinion.

Opinion

In our opinion, the financial statements present fairly, in all material respects, the financial position of Manitoba Film & Sound Recording Development Corporation as at March 31, 2015, and the results of its operations, changes in net assets, and its cash flows for the year then ended in accordance with Canadian public sector accounting standards.

Winnipeg, Manitoba
June 10, 2015

MNP LLP

Chartered Accountants

MANITOBA FILM & SOUND RECORDING DEVELOPMENT CORPORATION

STATEMENT OF FINANCIAL POSITION

As at March 31, 2015

	2015	2014
Assets		
Current		
Cash (Note 3)	1,403,379	1,511,581
Short-term investment (Note 4)	65,315	61,775
Accounts receivable	1,365	906
Prepaid expenses	59,703	52,914
	1,529,762	1,627,176
Capital assets (Note 5)	91,518	91,424
	1,621,280	1,718,600
Liabilities		
Current		
Accounts payable and accruals	176,790	179,739
Carry-over commitments (Note 6)	1,052,385	1,102,787
	1,229,175	1,282,526
Net Assets		
Invested in capital assets	91,518	91,424
Unrestricted	300,587	344,650
	392,105	436,074
	1,621,280	1,718,600

Approved on behalf of the Board

Director

Director

MANITOBA FILM & SOUND RECORDING DEVELOPMENT CORPORATION

STATEMENT OF OPERATIONS

For the year ended March 31, 2015

	2015	2014
Revenues		
Province of Manitoba	3,865,600	3,865,600
Federal Film Screening Initiative	75,000	-
Other	21,297	14,588
	3,961,897	3,880,188
Expenses (Schedule 1)		
Corporate Services	223,987	216,833
Federal Film Screening Initiative	79,260	-
File Commission/Location Services	368,172	348,862
Film and Television Programs	2,059,553	1,944,992
Industry Support	200,550	302,215
Music Programs	534,000	551,800
Program Delivery - Film/Television, Tax Credits and Music Programs (Note 8)	710,731	695,149
	4,176,253	4,059,851
Excess of expenses over revenue before program recoupments	(214,356)	(179,663)
Program recoupments (Note 12)	170,387	151,289
Excess of expenses over revenue (Note 15)	(43,969)	(28,374)

MANITOBA FILM & SOUND RECORDING DEVELOPMENT CORPORATION

STATEMENT OF CHANGES IN NET ASSETS

For the year ended March 31, 2015

	Invested in capital assets	Unrestricted	2015	2014
Net assets, beginning of year	91,424	344,650	436,074	464,448
Excess of expenses over revenue	(15,507)	(28,462)	(43,969)	(28,374)
Purchase of capital assets	15,601	(15,601)	–	–
Net assets, end of year	91,518	300,587	392,105	436,074

MANITOBA FILM & SOUND RECORDING DEVELOPMENT CORPORATION

STATEMENT OF CASH FLOWS

For the year ended March 31, 2015

	2015	2014
Cash provided by (used for) the following activities		
Operating		
Excess of expenses over revenue	(43,969)	(28,374)
Amortization	15,507	15,368
	(28,462)	(13,006)
Changes in working capital accounts		
Accounts receivable	(459)	17,421
Prepaid expenses	(6,789)	879
Short-term investment	(3,540)	(61,775)
Accounts payable and accruals	(2,949)	73,696
Carry-over commitments	(50,402)	139,388
	(92,601)	156,603
Capital activity		
Purchase of capital assets	(15,601)	(7,544)
Increase (decrease) in cash resources	(108,202)	149,059
Cash resources, beginning of year	1,511,581	1,362,522
Cash resources, end of year	1,403,379	1,511,581

MANITOBA FILM & SOUND RECORDING DEVELOPMENT CORPORATION

NOTES TO THE FINANCIAL STATEMENTS

For the year ended March 31, 2015

1. NATURE OF OPERATIONS

Manitoba Film & Sound Recording Development Corporation (the "Organization") is a statutory corporation created by the Province of Manitoba through The Manitoba Film and Sound Recording Development Corporation Act and is exempt from income taxes. The main objective of the Organization is to foster growth of the Manitoba film and music recording industries by providing financing and other assistance.

The Organization has been designated by the Minister of Finance to administer the Manitoba Film and Video Production Tax Credit Program, including registration of productions and review of tax credit applications.

2. SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES

These financial statements are the representations of management, prepared in accordance with Canadian public sector accounting standards for government non-for-profit organizations, including the 4200 series of standards, as issued by the Public Sector Accounting Board of the Chartered Professional Accountants of Canada, and include the following significant accounting policies:

Capital assets

Purchased capital assets are recorded at cost. Amortization is provided using the straight-line method at rates intended to amortize the cost of assets over their estimated useful lives. The annual rates are as follows:

	Rate
Computer equipment	20%
Equipment	20%
Furniture and fixtures	20%
Leasehold improvements	5%
Website	30%

Program funding

The Organization provides grant funding to Manitoba companies and individuals in order to promote Manitoba's film and music recording artists and industries. The grant may take the form of equity financing from which, in the future, there may be a recovery of principal or return on investment.

Revenue recognition

a) Program recoupments

Any recovery of principal or return on investment of programs funded is recorded as program recoupments when received.

b) Province of Manitoba funding

Province of Manitoba funding is based on the Province of Manitoba's annual allocation to the Organization and is recorded as revenue on an accrual basis.

c) Jump Start program recoupments

Any recovery of principal or return on investment of programs funded under the Jump Start program must be re-invested in the Organization's Market Driven Television Production and Market Driven Feature Film Production financing programs within the fiscal year that the recoupment occurs, if possible. If not possible, recoupments will be deferred to the following fiscal year and recognized as revenue at that time.

Short-term investments

Short-term investments consist of guaranteed investment certificates held with the Organization's financial institution, and are measured at cost less impairment.

MANITOBA FILM & SOUND RECORDING DEVELOPMENT CORPORATION

NOTES TO THE FINANCIAL STATEMENTS

For the year ended March 31, 2015

2. SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES (CONTINUED FROM PREVIOUS PAGE)

Measurement uncertainty (use of estimates)

The preparation of financial statements in conformity with Canadian public sector accounting standards for government non-for-profit organizations, including the 4200 series of standards, as issued by the Public Sector Accounting Board of the Chartered Professional Accountants of Canada, requires management to make estimates and assumptions that affect the reported amounts of assets and liabilities and disclosure of contingent assets and liabilities at the date of the financial statements, and the reported amounts of revenues and expenses during the reporting period.

Accounts receivable are stated after evaluation as to their collectibility and an appropriate allowance for doubtful accounts is provided where considered necessary. Amortization of capital assets is provided based on the estimated useful lives of capital assets.

These estimates and assumptions are reviewed periodically and, as adjustments become necessary they are reported in excess of expenses over revenues in the periods in which they become known.

Long-lived assets

Long-lived assets consist of capital assets. Long-lived assets held for use are measured and amortized as described in the applicable accounting policies.

The Organization performs impairment testing on long-lived assets held for use whenever events or changes in circumstances indicate that the carrying value of an asset, or group of assets, may not be recoverable. Impairment losses are recognized when undiscounted future cash flows from its use and disposal are less than the asset's carrying amount. Impairment is measured as the amount by which the asset's carrying value exceeds its fair value. Any impairment is included in operations for the year.

Financial instruments

The Organization recognizes its financial instruments when the Organization becomes party to the contractual provisions of the financial instrument. All financial instruments subsequently measured at fair value are immediately recognized in excess of expenses over revenue.

At initial recognition, the Organization may irrevocably elect to subsequently measure any financial instrument at fair value. The Organization has not made such an election during the year.

The Organization subsequently measures investments in equity instruments quoted in an active market and all derivative instruments, except those designated in a qualifying hedging relationship or that are linked to, and must be settled by delivery of, unquoted equity instruments of another entity, at fair value. Fair value is determined by published price quotations. Investments in equity instruments not quoted in an active market and derivatives that are linked to, and must be settled by delivery of, unquoted equity instruments of another entity, are subsequently measured at cost less impairment. With the exception of financial liabilities indexed to a measure of the Organization's performance or value of its equity and those instruments designated at fair value, all other financial assets and liabilities are subsequently measured at amortized cost.

Transaction costs and financing fees directly attributable to the origination, acquisition, issuance or assumption of financial instruments subsequently measured at fair value are immediately recognized in the excess of expenses over revenues for the current period. Conversely, transaction costs and financing fees are added to the carrying amount for those financial instruments subsequently measured at amortized cost or cost.

Pension costs and obligations

The Organization provides pension benefits to its employees.

Employees of the Organization are provided pension benefits by the Civil Service Superannuation Fund (the "Fund"). Under paragraph 6 of the Civil Service Superannuation Act, the Organization is described as a "matching employer" and its contribution toward the pension benefits is limited to matching the employees' contributions to the Fund. The Organization's contribution for the year was $52,502 (2014 - $49,072) and is included in employees benefits expense.

In addition, certain employees of the Organization are entitled to enhanced pension benefits. A pension liability has been established for those employees whose annual earnings exceed the limit under the Civil Service Superannuation Fund Plan. The Organization's payments to eligible employees under the enhanced pension benefits plan for the year were $nil (2014 - $nil) and are included in the calculation of employees' benefits expense. The cost is actuarially determined using the projected benefit methods and reflects management's best estimate of salary increase and the age at which the employee will retire. The Organization has internally designated its short-term investment (see Note 4) to meet its obligations for providing enhanced pension benefits to

MANITOBA FILM & SOUND RECORDING DEVELOPMENT CORPORATION

NOTES TO THE FINANCIAL STATEMENTS

For the year ended March 31, 2015

eligible employees (see Note 11).

3. CASH

	2015	2014
Cash	350,994	408,794
Internally designated cash	1,052,385	1,102,787
	1,403,379	1,511,581

Cash on deposit and internally designated cash earns monthly interest at the Chartered Bank's commercial rates. The Organization has internally designated a portion of its cash as noted above to satisfy commitments made as disclosed in Note 6 for carry-over commitments.

4. SHORT-TERM INVESTMENT

Short-term investments consist of a guaranteed investment certificate with a maturity date of March 30, 2016, bearing interest at a rate of 0.80% per annum.

5. CAPITAL ASSETS

			2015
	Cost	Accumulated amortization	Net book value
Computer equipment	67,841	58,535	9,306
Equipment	10,042	8,077	1,965
Furniture and fixtures	59,211	57,048	2,163
Leasehold improvements	145,609	68,123	77,486
Website	28,663	28,065	598
	311,366	219,848	91,518

			2014
	Cost	Accumulated amortization	Net book value
Computer equipment	60,013	53,147	6,866
Equipment	9,243	7,184	2,059
Furniture and fixtures	58,692	56,348	2,344
Leasehold improvements	139,154	61,031	78,123
Website	28,663	26,631	2,032
	295,765	204,341	91,424

6. CARRY-OVER COMMITMENTS

Due to lead times required to obtain all the resources necessary to complete film, television and music recording projects, the Organization approves applications for funding which may not be disbursed until subsequent fiscal periods. Particulars of such approved funding in fiscal year ended March 31, 2015 and prior years, which were not fully advanced as at March 31, 2015 are as follows:

MANITOBA FILM & SOUND RECORDING DEVELOPMENT CORPORATION

NOTES TO THE FINANCIAL STATEMENTS

For the year ended March 31, 2015

6. CARRY-OVER COMMITMENTS (CONTINUED FROM PREVIOUS PAGE)

	Year of Commitment			Total	
	2014-2015	2013-2014	2012-2013 & older	2015	2014
Development Financing Programs	43,115	14,860	-402	57,573	123,823
Production Financing Programs	640,116	73,977	71,250	785,343	775,747
Emerging Talent Matching Funds	9,478	1,410	-	10,888	14,472
Feature Film Marketing Program	2,100	-	-	2,100	7,500
Access to Markets/Festivals	5,000	-	-	5,000	5,000
Industry Support	-	-	-	-	2,500
	699,809	**90,247**	**70,848**	**860,904**	**929,042**
Sound Recording Production Fund Level 1	5,600	800	-	6,400	7,200
Sound Recording Production Fund Level 2	47,900	15,400	2,650	65,950	73,775
Sound Recording Production Fund Level 3	29,036	8,000	-	37,036	22,375
Music Video Fund	4,985	-	-	4,985	950
Record Product Marketing Fund	28,515	1,250	-	29,765	25,268
Recording Artist Touring Fund	28,545	300	-	28,845	33,177
Music Business Development Fund	7,500	-	-	7,500	-
Market Access Fund	11,000	-	-	11,000	11,000
	163,081	**25,750**	**2,650**	**191,481**	**173,745**
Total Commitments:	**862,890**	**115,997**	**73,498**	**1,052,385**	**1,102,787**

7. INDUSTRY SUPPORT

The Organization indirectly supports the on-going development of creative talent, business skills and capacity building of various film, television and music recording professionals by providing funding for specific programming administered by organizations such as Manitoba Music, On Screen Manitoba, the National Screen Institute Canada and the Winnipeg Film Group. Programs supported include Access to Markets, Aboriginal Music Program, Features First, Drama Prize, Totally Television, New Voices and WFG First Film, Post-Production and Marketing funds.

8. LEASE COMMITMENTS

The Organization occupies leased premises subject to minimum monthly rent payments until August 2018, plus various equipment leases with quarterly payments until November 2019. Future minimum annual payments are as follows:

2016	79,393
2017	73,670
2018	76,926
2019	23,743
2020	568
	254,300

9. PROGRAM DELIVERY

Program delivery also includes the expenses associated with the delivery of the Manitoba Film & Video Production Tax Credit Program ("MTC"). While the value of the MTC does not flow through the Organization, the management of it does and is therefore determined to be worth noting. A total of 104 applications were received for processing during the 2015 fiscal year (2014 - 119). This represents production activity for projects which took place in the current and prior years, in excess of $174 million worth of production activity (2014 - $136 million). The tax credits are subject to approval by the Province of Manitoba. The cost to administer the Program in the fiscal year was approximately $110,486 (2014 - $88,302).

MANITOBA FILM & SOUND RECORDING DEVELOPMENT CORPORATION

NOTES TO THE FINANCIAL STATEMENTS

For the year ended March 31, 2015

10. CAPITAL MANAGEMENT

The Organization's objective when managing capital is to safeguard the entity's ability to continue as a going concern, so that it can continue to provide financial and other assistance to applicants.

The Organization sets the amount of capital in proportion to risk and manages the capital structure and makes adjustments to it in light of changes to economic conditions and the risk characteristics of the underlying assets. In order to maintain or adjust the capital structure, the Organization may decrease expenses or seek other sources of funding.

The Organization manages the following as capital:

	2015	2014
Invested in capital assets	91,518	91,424
Unrestricted net assets	300,587	344,650
	392,105	436,074

The Organization monitors capital on a quarterly basis, as well as annually, including the Board's input as to the capital management approach to take. There have been no significant changes in the Organization's capital management objectives, policies and processes during the year.

11. PENSION OBLIGATIONS

The Organization measures its accrued enhanced pension benefit obligation as of December 31 each year. The most recent actuarial report was December 31, 2013. Information about the Organization's enhanced pension benefit plan is as follows:

	2015	2014
Enhanced pension obligation		
Balance, beginning of year	61,775	36,324
Current service costs	5,069	3,252
Interest cost	3,937	2,315
Effect of changes in assumptions	908	-
Experience (gain) loss and transitional adjustment	(6,374)	19,884
Balance, end of year	65,315	61,775
Enhanced pension expense consists of the following:		
Current service cost	5,069	3,252
Interest cost	3,937	2,315
Effect of changes in assumptions	908	-
Experience (gain) loss and transitional adjustment	(6,374)	19,884
Balance, end of year	3,540	25,451
Significant actuarial assumptions:		
Discount rate	6.00%	6.00%
Rate of compensation increase	3.75%	3.75%

12. PROGRAM RECOUPMENTS

During the year the Organization received $5,686 (2014 - $2,481) in program recoupments related to the Jump Start program. These funds were reinvested into new projects during the year.

13. FINANCIAL INSTRUMENTS

The Organization, as part of its operations, carries a number of financial instruments. It is management's opinion that the Organization is not exposed to significant interest, currency, liquidity, or other price risks arising from these financial instruments.

MANITOBA FILM & SOUND RECORDING DEVELOPMENT CORPORATION

NOTES TO THE FINANCIAL STATEMENTS

For the year ended March 31, 2015

14. ECONOMIC DEPENDENCE

The Organization's primary source of income is derived from the Province of Manitoba in the form of an operating grant.

15. BUDGET

During the year, the Board approved its operating budget based on planned expenses and the use of unrestricted net assets to cover any excess of expenses over revenue for the year.

MANITOBA FILM & SOUND RECORDING DEVELOPMENT CORPORATION

SCHEDULE 1 - SCHEDULE OF EXPENSES

For the year ended March 31, 2015

	2015	2014
Corporate Services		
Salaries	144,387	144,806
Operating	79,600	72,027
	223,987	216,833
Federal Film Screening Initiative	79,260	-
Film Commission/Location Services	368,172	348,862
Film and Television Programs		
Development Funding	133,149	250,201
Production Financing	1,854,089	1,647,083
Emerging Talent Matching Funds	47,928	38,806
Feature Film Marketing	18,701	6,421
Jump Start	5,686	2,481
	2,059,553	1,944,992
Industry Support		
Film industry associations	50,000	50,000
Film sponsorships/partnerships	45,700	47,365
Music industry associations	75,000	185,000
Music sponsorships/partnerships	29,850	19,850
	200,550	302,215
Music Programs		
Music Recording Production Levels 1–3	170,458	169,492
Music Business Development Fund	25,000	-
Music Video	26,264	9,306
Record Product Marketing Support	77,129	109,459
Recording Artist Touring Support	235,149	263,543
	534,000	551,800
Program Delivery - Film/Television, Tax Credits and Music		
Salaries	492,507	501,279
Operating	218,224	193,870
	710,731	695,149
Total expenses	4,176,253	4,059,851